



© Arch. dép. Vosges, 48 J 44/175 (détail)



© Piment noir

MODALITÉS DE PRÊT

- ▶ Prêt gratuit par convention, assurance exigée
- ▶ Assurance : 1500 €
- ▶ Transport à la charge de l'emprunteur
- ▶ La mention « Exposition produite par le Conseil départemental des Vosges » devra figurer sur tous les documents de communication relatifs à l'exposition.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- ▶ Réalisée en 2014 par les Archives départementales
- ▶ Panneaux imprimés sur toile PVC ; œillets pour fixation
- ▶ 10 panneaux (100 x 180 cm)
- ▶ Support didactique : livret d'exposition

CONTACT

Nicole Roux
Archives départementales des Vosges
4, avenue Pierre Blanck
Parc économique du Saut-le-Cerf - BP 1002
88050 Épinal Cedex 09
▶ Tél : **03 29 81 80 70** - Fax : **03 29 31 96 52**
▶ vosges-archives@vosges.fr ▶ www.archives.vosges.fr

L'Image des Vosges

Des origines au début du XIX^e siècle (volet 1)

Représenter les Vosges au cours des temps, après qu'un dieu forestier ait donné son nom au massif, et avant que le massif ne donne son nom au département, comment les artistes, mais aussi les géomètres, arpenteurs, architectes, célèbres ou obscurs, ont-ils pensé, décrit, imaginé le territoire et ses habitants ?

Cette question interroge tant l'histoire de l'art que celle des techniques, tant la politique que la conscience intime du territoire et du cadre de vie. Pour la première fois, un ensemble unique de représentations originales des Vosges est rassemblé, en provenance de prestigieuses institutions patrimoniales des départements des Vosges, de Meurthe-et-Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. L'exposition se divise en 5 sections globalement chronologiques et de deux « vitrines-dossiers » consacrées à la question de la faune et de la flore, et des costumes.

Section 1 : les origines

Section 2 : la Renaissance

Section 3 : la cartographie sous l'Ancien Régime

Section 4 : la représentation urbaine
sous l'Ancien Régime

Section 5 : les débuts du romantisme

 **LES
EXPOSITIONS
ITINÉRANTES**

**JE VOIS
LA VIE EN
VOSGES** | **VOSGES**
le Département